

Compte rendu
Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public
de l'Outaouais

Date : 8 septembre 2016

Heure : 9h00 à 16h00

Endroit : Salle Norman MacMillan de la MRC de Papineau à Papineauville

Membres :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Alain Auclair	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Alain Trudel	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières	X	
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier	X	
Lucien Léveillé	Groupe Faune	ZECO		X
Frédéric Lussier	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	FQCP	X	
Daniel Charbonneau	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		X
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen		
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCC		X
Vacant	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais		
Dominique Bhérer	Groupe nature	Forêt Vive	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Paula Armstrong	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
André Carle	Groupe nature	PERO		
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais		
Jean-François Larrivée	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe premières nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe premières nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe premières nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Remplaçants :

Nom	Groupe sectoriel / Organisme	Présent	Absent
Frédéric Moreau	Groupe Matière ligneuse / Eacom		X
Marc Dumont	Groupe Matière ligneuse / Louisiana-Pacifique		X
Philippe Fredette	Groupe Matière ligneuse / Stella-Jones		X
Gilles Couturier	Groupe Matière ligneuse / Fortress Cellulose		X
François Trottier	Groupe Faune / APO		X
Richard Moore	Groupe Faune / APTIQ		X
Vacant	Groupe Faune / RFPL		
Abigaël Guénette	Groupe Faune / ZECO	X	
Pascal Richard	Groupe autres utilisateurs avec droits / RLTP		X
Marie-Thérèse Kazeef	Groupe Nature / Forêt Vive		X
Frédéric Bédard	Groupe Nature / COO		X
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits / FCMQ	X	

Personnes ressources et invités :

Nom	Organisme	Présent	Absent
Cathy Labrie	MFFP	X	
Paméla Garcia -Cournoyer	MFFP (en pm)	X	
Denis Bélanger	MFFP (en pm)	X	
Jean Fink	CERFO (en pm)	X	
Raymond Barrette	MRC Pontiac	X	

Observateurs :

Nom	Organisme	Présent	Absent
Michel Boucher	APTICO	X	
Camille Bonhomme	FCMQ	X	
Alexandre Dumas	Ville de Gatineau	X	
Yannick Dufour	SEPEQ	X	

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 22 juin 2016
 4. Suivi de la rencontre du 22 juin 2016
 - a) Sélection du représentant « Citoyen »
 - b) Adoption des Règles de fonctionnement par la Table des préfets de l'Outaouais
 - c) Suivi des actions
 5. Nouvelles
 - a) Capsule de MATv Outaouais dressant un portrait général de la gestion de la forêt en Outaouais
 6. Processus d'harmonisation et intégration des préoccupations concernant l'aménagement forestier dans la planification forestière
 7. Suivi des travaux de Nova Sylva sur les paysages
 8. Suivi du comité de travail sur la sécurité des usagers des chemins forestiers publics
 9. Consultation sur le potentiel acéricole des érablières
 10. Adoption d'une résolution pour l'obtention de la carte des sentiers de motoneige de la FCMQ pour l'Outaouais
 11. Rapport de consultation publique du PAFIO version 6
 12. État d'avancement sur l'organisation spatiale dans la sapinière
 13. Propositions de projet dans le cadre du volet 1 du PADF
 - a) Invitation de la Fondation de la faune à présenter des projets
 - b) Projet concernant le développement d'une classification fonctionnelle pour le réseau de chemins forestiers de la région de l'Outaouais
 - c) Projet Sensibilisation et communication de l'existence de la TRGIRTO
 - d) Projet Participation à la Conférence canadienne sur la forêt urbaine
 - e) Développement de fiches pour les enjeux prioritaires
 14. Divers
 - a) Démission de André Carle et retrait du PERO du groupe sectoriel nature
 15. Levée de la réunion
-

1. Ouverture de la rencontre

M. Dugas souhaite la bienvenue à tous les participants.

2. Adoption de l'ordre du jour

TRGIRTO 201609-1

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondé de M. Gérard Desjardins avec un ajout au point 14. Divers : projet d'information sur les enjeux écologiques. De plus M. Gérard Desjardins demande de retirer de l'ordre du jour le point 13 d) Projet Participation à la Conférence canadienne sur la forêt urbaine

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 22 juin 2016

TRGIRTO 201609-2

Le compte-rendu de la rencontre de la TRGIRTO du 22 juin 2016 tenue à la salle de rencontre de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à Chelsea est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Rollin, secondé de M. Gérard Desjardins.

4. Suivi de la rencontre du 22 juin 2016

a) Sélection du représentant « Citoyen »

M. Barrette indique que le comité de sélection formée de représentants de la MRC de Pontiac et du MFFP recommande à la Table des préfets d'entériner la nomination de M. Alain Lacoste, de l'Ange-Gardien, à titre de représentant Citoyen à la TRGIRTO. M. Lacoste est celui qui a obtenu le plus de points dans la grille des critères parmi les trois candidats. Il a déjà siégé pendant environ deux années à la TLGIRT Basse-Lièvre.

b) Adoption des Règles de fonctionnement par la Table des préfets de l'Outaouais

La Table des préfets de l'Outaouais a entériné les Règles de fonctionnement de la TRGIRTO lors d'une rencontre tenue au mois d'août.

c) Suivi des actions

- Vérifier s'il est possible que le MFFP identifie les baux de villégiature sur les cartes des aires protégées projetées. (C. Labrie)

Mme Labrie n'a pas eu de réponse concernant cette demande. Elle vérifiera s'il sera possible d'intégrer les baux de villégiature sur la carte interactive. La TRGIRTO sera informé des nouvelles propositions d'aires protégées.

- Vérifier s'il est possible que le MFFP transmette les « shapes » de l'aire protégée projetée du Mont-Ste-Marie à la FCMQ. (C. Labrie) FAIT
- Vérifier s'il est possible d'ajouter les droits consentis sur les SIP dans le cadre des consultations publiques. (C. Labrie) (Voir premier point)
- Vérifier si les ravages de chevreuils sont encore considérés comme des aires protégées. (C. Labrie) FAIT

M. Jean-François Larrivée a posé la question au MDDELCC. La réponse de M. Marc-André Bouchard a été transmise aux membres de la TRGIRTO.

- Envoyer un sondage Doodle afin de fixer une date de rencontre du comité des chemins .(R. Barrette) FAIT
- Vérifier quelles sont les responsabilités du MFFP et du MERN en matière de chemins multiusages. (C. Labrie) FAIT

La réponse à cette question a été présentée lors de la rencontre du comité sur la sécurité des usagers des chemins forestiers qui s'est tenue le 23 août dernier.

- Envoyer aux membres par courriel les présentations Power Point de Mme Labrie et de M. Dubois (R. Barrette) FAIT
- Vérifier si l'approche de rendre les BGA responsables des travaux qu'ils exécutent au nom de tiers est une décision du MFFP qui s'applique à toute la région de l'Outaouais (C. Labrie) FAIT

Dans le RNI, il est spécifié que l'exécutant est responsable de la qualité des travaux. En cas d'infraction, un juge peut décider de décharger l'exécutant de cette responsabilité au détriment de celui qui a le permis et vice et versa.

- Envoyer à nouveau aux membres le sondage sur les opportunités de formation (R. Barrette) PAS FAIT
- Envoyer aux membres un formulaire de présentation de projet pour le volet 1 du PADF (R. Barrette) FAIT

5. Nouvelles

a) Capsule de MAtv Outaouais dressant un portrait général de la gestion de la forêt en Outaouais

L'organisme Climat Compétences souhaite réaliser des entrevues dans le cadre de la production d'une émission de télévision en Outaouais en collaboration avec VidéoTron. L'émission s'intitule « Parle-moi d'environnement » et a pour objectif de mettre en lumière des réalisations de gens, d'organisations et d'entreprises de la région. La capsule de 15 minutes dresserait un portrait général de la gestion de la forêt en Outaouais. Cet organisme serait intéressé à passer des entrevues avec des partenaires de la TRGIRTO.

Après discussion, les participants conviennent que le thème abordé devrait s'en tenir aux travaux de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de l'Outaouais. M. Guénette mentionne que la Fédération des ZEC du Québec a produit une courte vidéo présentant ce que sont les TGIRT. Il suggère que cette vidéo soit transmise à la responsable de Climat Compétences.

Les personnes suivantes se portent volontaires pour participer aux entrevues : Messieurs Charles St-Julien, Gérard Desjardins et Jacques David. Mme Labrie vérifiera si quelqu'un du MFFP pourrait être désigné pour représenter le ministère.

ACTIONS : Transmettre la vidéo produite par la FZQ à Raymond Barrette (A. Guénette)

Contactez Mme Brouillet, la responsable de Climat Compétences pour lui signifier l'intérêt des membres de la TRGIRTO à participer à son projet et lui envoyer la vidéo des ZEC (R. Barrette)

6. Processus d'harmonisation et intégration des préoccupations concernant l'aménagement forestier dans la planification forestière

M. Barrette résume les discussions qui ont eu cours depuis le redémarrage des travaux de la TRGIRTO en ce qui concerne les problèmes relatifs au processus d'harmonisation. Lors d'une rencontre avec la Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais, M. Luc Mageau s'est montré ouvert à développer une démarche avec la TRGIRTO afin de permettre d'accroître sa contribution au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré tout en considérant certaines contraintes au niveau des ressources humaines disponibles. Il a été souligné, lors de cette rencontre, la nécessité de produire des résultats tangibles de manière efficace.

M. Barrette propose aux participants de développer une démarche. Les étapes suivantes devraient être franchies :

- Prendre connaissance du processus de planification forestière actuellement en place dans la région de l'Outaouais;
- Identifier les éléments d'intérêt que les membres de la TRGIRTO souhaitent voir considérer dans la planification forestière;
- Déterminer les étapes dans lesquelles la TRGIRTO interviendrait ou pour lesquelles des informations seraient présentées;
- Présenter à la TRGIRTO un processus d'harmonisation préliminaire;
- Obtenir un consensus de la TRGIRTO par rapport à ce processus;
- Élaborer le processus d'harmonisation des PAFI qui tient compte des contraintes du MFFP et du calendrier de confection des PAFI;
- Établir, si nécessaire, les étapes transitoires visant à mettre en œuvre le processus.

Pour ce faire, un comité formé d'un représentant de chacun des groupes sectoriels pourraient être mis sur pied afin de participer au développement de ce processus et de suivre la progression des travaux.

Les travaux visant le développement du processus devraient être suffisamment avancés pour que la TRGIRTO puisse être en mesure d'établir un consensus pour son adoption à la rencontre de la TRGIRTO le 17 novembre 2016.

Il ajoute qu'une démarche visant à établir un processus pour l'établissement des mesures d'harmonisation opérationnelle des BGA et pour les chantiers du BMMB devrait aussi être développée. Il s'agirait à cet égard de déterminer les étapes, les informations à rendre disponibles, les délais, le mécanisme de règlement de différends, les modalités de diffusion des informations relatives aux ententes convenues, les modalités de suivi ainsi que les mesures applicables en cas de non-respect des mesures d'harmonisation, etc.

Voici quelques-uns des commentaires exprimés à la suite de la présentation de M. Barrette :

- Une proposition afin de permettre de faire une consultation au moment où les SIP font l'objet des inventaires avant l'établissement des prescriptions sylvicoles a déjà été suggérée;
- Le processus à développer ne devrait pas entraîner de délais supplémentaires;
- Le ministère à Québec étant à travailler à développer une nouvelle approche pour les TGIRT, certains membres sont préoccupés que cette vision nous soit imposée;
- Il faudrait peut-être attendre que Québec précise sa démarche avant de mettre des efforts de notre côté.

Mme Labrie mentionne qu'elle participera au début du mois d'octobre à une rencontre de deux jours à Québec qui réunira tous les responsables des TGIRT du MFFP. Elle en saura plus sur le projet de révision du mode de fonctionnement des TGIRT.

Le comité de développement du processus d'harmonisation est composé de Messieurs Charles St-Julien, Dominic Chartier, Gérard Desjardins, Jean-François Larrivée, Dominic Lauzon, Régent Dugas, François Saumure, Yannick Dufour, Abigaël Guénette et de Mesdames Paula Armstrong et Cathy Labrie. Le MFFP prévoit tenir trois rencontres d'informations concernant le processus de planification forestière. Un seul représentant de chacun des groupes sectoriels formant le comité pourra participer à ces rencontres à l'exception des BGA qui pourront compter deux représentants, l'un pour les feuillus durs et l'autre pour la forêt équienne.

Ces rencontres se tiendront les 12 octobre à Gatineau, 20 octobre à Maniwaki et 26 octobre à Mansfield.

Le comité se réunira également le 2 novembre à Kazabazua afin d'identifier les éléments d'intérêt que les membres de la TRGIRTO souhaitent voir considérer et les étapes du processus de planification forestière où elle devrait être sollicitée ou informée.

ACTIONS : Informer les membres du comité de développement du processus d'harmonisation des dates et de lieux prévus pour les rencontres d'informations du MFFP (R. Barrette)

Organiser la rencontre du comité le 2 novembre à Kazabazua (R. Barrette)

7. Suivi des travaux de Nova Sylva sur les paysages

Mme Labrie rappelle que lors de la rencontre du comité des paysages tenue le 20 avril dernier, il fut décidé de vérifier si les critères de la grille de classification des sites de paysages établis par les participants étaient satisfaisants. Il fut également convenu que les représentants des TFS devaient fournir à Nova Sylva des données relatives à leurs sites pour effectuer cette évaluation. Compte tenu que NovaSylva n'avait pas reçu toutes les données demandées, M. Mageau a transmis, le 12 août 2016, une lettre aux membres de la TRGIRTO leur indiquant que la méthode d'évaluation des sites allait être fixée à partir des informations reçues au plus tard le 22 août. La méthode de classification des sites ainsi déterminée sera présentée et les modalités de protection des paysages seront discutées lors d'une rencontre du comité sur les paysages.

ACTIONS : Fixer une date de rencontre pour le comité sur les paysages (R. Barrette)

Transmettre les résultats de l'évaluation de la grille de classification effectuée par Nova Sylva (C. Labrie)

8. Suivi du comité de travail sur la sécurité des usagers des chemins forestiers publics

Des membres de la TRGIRTO se sont réunis le 23 août afin de discuter du dossier de la sécurité des usagers des chemins forestiers publics. Les discussions ont permis de convenir de la problématique et de ses impacts et d'identifier les acteurs concernés. Diverses informations concernant la législation et les règlements qui encadrent les activités relatives à la voirie forestière et à la circulation des véhicules sur le réseau de chemins forestier public ont été présentées. MM. Jacques Supper et Sylvain Boivin de la MRC d'Antoine-Labelle ont été invités à présenter un outil géomatique de classification fonctionnelle des chemins forestiers, développé dans les Laurentides, permettant d'analyser et de prendre des décisions concernant les politiques d'accès au territoire forestier. Cet outil a été développé en catégorisant chaque segment du réseau de chemins en fonction de ce qu'il dessert en amont. Les types et les quantités d'usages, de fonctions et de mandataires ont ainsi été pris en compte. Une réflexion est en cours présentement en vue d'améliorer cet outil et de pouvoir considérer les différents découpages territoriaux existants et à venir (aires protégées, COS, aires d'intensification de production ligneuse, etc.) et une compréhension globale de l'accès au territoire.

Les participants se sont mis d'accord à ce qu'on développe des recommandations visant à assurer la sécurité de tous les usagers des chemins forestiers multiusages et à préciser les responsabilités des différents acteurs. Ils ont déterminé par la suite une série de solutions en fonction des différents problèmes identifiés.

Considérant qu'un outil de classification fonctionnelle des chemins pour la région de l'Outaouais serait utile non seulement pour améliorer la sécurité des usagers des chemins forestiers mais aussi dans une perspective de pouvoir contribuer au développement d'une stratégie d'accès aux ressources et au territoire, les participants sont favorables à ce qu'on explore la possibilité de son développement.

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 25 octobre à Maniwaki.

9. Consultation sur le potentiel acéricole des érablières

Dans le cadre des travaux du comité provincial sur l'acériculture, le MFFP a réalisé l'évaluation du potentiel acéricole dans la région de l'Outaouais. Un nouveau contingentement d'entailles sera distribué à travers les régions du Québec. Le ministère a demandé à la TRGIRTO si les membres avaient des commentaires à formuler à ce sujet.

Les participants considèrent que l'acériculture constitue une des façons de mettre en valeur les ressources du territoire. Même si aucune personne ne représente ce secteur d'activité autour

de la table, ils estiment important que le potentiel identifié puisse éventuellement être développé. Ils considèrent également que le rendement des érablières en production devrait être maximisé afin d'assurer leur rentabilité et d'atteindre leur plein potentiel.

TRGIRTO 201609-3

Compte tenu que le Comité provincial sur l'acériculture s'apprête à répartir de nouveaux quotas entre les régions, en prévision d'être alloués en forêt publique

Compte tenu du fort potentiel que comportent les forêts de la région de l'Outaouais suite à l'évaluation effectuée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en terme de superficies éventuellement disponibles pour le démarrage et pour la consolidation d'érablières.

Il est résolu à l'unanimité, avec abstention de M. Abigaël Guénette, sur proposition de M. Gérard Desjardins, appuyée de M. François Saumure, de demander au Comité provincial sur l'acériculture de réserver une part importante des nouveaux quotas pour la région de l'Outaouais. Il est également résolu de demander au gouvernement de mettre en place toutes les conditions nécessaires afin de favoriser l'optimisation des installations acéricoles existantes et futures.

ACTION : Faire parvenir au MFFP la résolution concernant la caractérisation du potentiel acéricole dans la région de l'Outaouais (R. Barrette)

10. Adoption d'une résolution pour l'obtention de la carte des sentiers de motoneige de la FCMQ pour l'Outaouais

Présentement, les tracés de tous les sentiers VHR dans la région de l'Outaouais n'apparaissent pas sur la carte interactive du site Internet de la TRGIRTO. Leur ajout sur cette carte permettrait à ceux qui la consulte de mieux connaître comment ces réseaux de sentiers sont disséminés sur le territoire et éventuellement de faciliter la conclusion d'ententes d'harmonisation. Ces informations sont enregistrées et mises à jour par la FCMQ et la FQCQ.

TRGIRTO 201609-4

Attendu que l'intégration des tracés des sentiers de VHR de la région de l'Outaouais à la carte interactive du site Internet de la TRGIRTO permettrait de mieux faire connaître comment ces réseaux de sentiers, qui contribuent à l'économie de la région, sont disséminés sur le territoire et éventuellement de faciliter la conclusion d'ententes d'harmonisation;

Attendu que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable de la mise à jour de la carte interactive du site Internet de la TRGIRTO.

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. Abigaël Guénette, appuyée de M. Jacques David, de demander à la direction de la gestion des forêts de l'Outaouais d'intégrer les tracés des sentiers de VHR à la carte interactive du site Internet de la TRGIRTO.

Par ailleurs M. Guénette fait remarquer qu'il serait avantageux que les ponts fermés apparaissent sur la carte interactive afin de permettre à ceux qui doivent se déplacer en forêt de bien planifier leurs déplacements. Selon Mme Labrie, les ponts fermés devraient être notés sur la carte.

11. Rapport de consultation publique du PAFIO version 6

La dernière consultation publique du PAFIO s'est déroulée du 8 février au 4 mars 2016. Mme Labrie présente un suivi de cette consultation.

Les commentaires suivants ont été exprimés concernant:

- la remise en état des chemins après les travaux et les autres éléments définis dans le consensus sur l'harmonisation des opérations - ajouter que dans chacune des ententes de récolte signées avec les BGA responsable des opérations, l'obligation de remise en état est spécifié dans le cadre du consensus sur l'harmonisation du calendrier des opérations;
- Favoriser la protection de 1 ha autour des sites de camping rustique - enlever «envoyer aux BGA» (les BGA en peuvent convenir d'autres mesures), ajouter que le RNI prévoit des mesures de protection de ces sites;
- Prévoir la CMO avec séparateurs de 200 m - enlever «retour à la TRGIRTO», ajouter prévu dans le RNI;
- S'assurer de conserver une aire équivalente de coupe (AEC) maximale de 50% autour des lacs présents sur la réserve faunique - enlever «retour à la TRGIRTO», ajouter le RNI prévoit des mesures de protection autour des lacs;
- Convenir de modalités visant à maintenir une présence adéquate de peuplement résineux et mélangés matures - enlever «retour à la TRGIRTO», différentes mesures permettent de maintenir les attributs de ces types de forêts ou des superficies de forêts intacts.

M. Denis Bélanger du MFFP présente succinctement les résultats des consultations du PAFIO version 6 avec les autochtones.

12. État d'avancement sur l'organisation spatiale dans la sapinière

Dans la sapinière, la coupe CMO-CPRS sera remplacée par la coupe par compartiment d'organisation spatiale (COS) partout au Québec en 2019 (après vérification de Mme Garcia – Cournoyer, pour 2019, toutes les régions doivent avoir minimalement une UA ou une partie d'UA en COS, toute la sapinière devra être en COS pour 2023). D'ici là, les régions peuvent développer et expérimenter des modalités adaptées à leurs particularités. Un comité a été formé en 2015 en Outaouais pour préciser ces modalités.

De façon générale, la nouvelle approche permet de garder une plus grande proportion de forêt de 7m et + sous forme de blocs puisqu'on élimine les séparateurs de coupes pour faire des blocs en plus d'attendre que la forêt ait atteint 7m (et non 3m comme la CMO) avant de couper la forêt résiduelle. Cette approche ne comporte pas de règles géométriques très strictes comme la CMO-CPRS permettant une plus grande flexibilité opérationnelle. Les règles sont plutôt axées sur des quantités de forêt 7m combinées à des distances par rapport aux blocs de forêt résiduelle. Les forêts résiduelles ne sont plus gelées dans le temps.

Les prochaines étapes prévues en Outaouais sont :

- Obtenir une dérogation pour l'UG 73-52 à l'automne 2016;
- Réaliser une évaluation des impacts (social, écologique, économique);
- Effectuer un découpage des COS pour toute la sapinière;
- Finaliser les modalités;
- Expérimenter les modalités sur le terrain en 2017 dans l'UG 073-52;

Les représentants des TFS et des trappeurs sont préoccupés par les impacts de l'application de cette nouvelle approche particulièrement pour les effets négatifs qu'elle pourrait produire sur leurs territoires de chasse ou de trappe. Les modalités adaptées ont été établies en tenant compte de certains enjeux écologiques tels que le maintien de massifs forestiers, la fragmentation et les forêts d'intérieur.

Il serait important, avant d'expérimenter sur le terrain ces modalités adaptées, d'évaluer à l'aide d'outils géomatique les effets des coupes par COS en considérant certains indicateurs représentatifs aux points de vue économique, social et économique. Les membres de la

TRGIRTO sont d'accord à ce que l'on développe à cette fin un projet dans le cadre du budget du volet 1 du PADF.

ACTIONS : Préparer un projet afin de réaliser une étude visant à comparer les impacts de l'application de quelques scénarios de coupe par COS par rapport à ceux de la CMO utilisant des indicateurs d'ordre économique, social et environnemental (P. Garcia –Cournoyer, R. Barrette)

Faire approuver le projet par la TRGIRTO via courriel (R. Barrette)

13. Propositions de projet dans le cadre du volet 1 du PADF

a) Invitation de la Fondation de la faune à présenter des projets

La Fondation de la faune a lancé une invitation à soumettre des projets avant le 1^{er} novembre 2016. Comme exigences un projet doit être en lien, entre autres, avec un enjeu faunique identifié par la TRGIRTO et obtenir son appui. La subvention ne peut dépasser 50% des coûts admissibles. M. Jean Fink du CERFO indique qu'il est prêt à monter un projet et à le présenter à la TRGIRTO.

On lui suggère de développer un projet qui permettra d'établir un suivi sur le terrain des coupes par COS qui seront expérimentées dans l'UG 073-52 afin d'évaluer ses impacts sur les habitats fauniques à partir d'indicateurs à déterminer.

ACTIONS : Faire le suivi avec M. Fink pour le développement d'un projet que le CERFO pourra soumettre à la Fondation de la faune (R. Barrette)

b) Projet concernant le développement d'une classification fonctionnelle pour le réseau de chemins forestiers de la région de l'Outaouais

Les membres de la TRGIRTO sont d'accord pour explorer la possibilité de développer un projet de classification fonctionnelle des chemins forestiers dans l'Outaouais. M. Jacques Supper de la MRC d'Antoine-Labelle s'est dit intéressé à nous aider pour ce faire. Il faut cependant attendre que leur réflexion soit plus avancée en ce qui concerne le projet d'amélioration de cet outil.

ACTIONS : Engager une démarche pour développer un projet de classification fonctionnelle des chemins forestiers (R. Barrette)

c) Projet Sensibilisation et communication de l'existence de la TRGIRTO

Le Club d'ornithologie de l'Outaouais a soumis un projet visant à produire un calendrier 2017 dans lequel une pleine page serait réservée pour expliquer brièvement la TRGIRT, sa composition et la contribution du Club des ornithologues de l'Outaouais à cette table. L'aide financière demandée s'élève à 350\$ sur coût total estimé à 3 150\$. Une fiche d'analyse de projet a été préparée et envoyée aux membres de la TRGIRTO. Le projet est admissible et répond à un des critères de sélection établis, tel qu'exigé. M. Barrette recommande à la TRGIRTO de l'approuver.

TRGIRTO 201609-5

Attendu que Le club d'ornithologie de l'Outaouais a soumis un projet ayant pour titre « Sensibilisation et communication de l'existence de la TRGIRT » dans le cadre du volet du PADF - Contribution au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré visés à la LADTF

Attendu que le projet « Sensibilisation et communication de l'existence de la TRGIRT » répond aux critères d'admissibilité et de sélection établis par la TRGIRTO et qu'il vise à mieux la faire connaître auprès du public

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. Jacques David, appuyé de M. François Poirier, d'approuver le projet « Sensibilisation et communication de l'existence de la TRGIRT » présenté par le Club d'ornithologie de l'Outaouais et de demander à la MRC de Pontiac de lui verser un montant d'aide financière de 350\$ tel que demandé à même le budget du volet du PADF - Contribution au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré visés à la LADTF.

d) Projet Participation à la Conférence canadienne sur la forêt urbaine

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

e) Développement de fiches pour les enjeux prioritaires

L'exercice visant à déterminer les priorités parmi les enjeux identifiés par la TRGIRTO a été effectué par voie électronique au printemps dernier. Les membres ont dû préciser leurs préférences sans toutefois avoir en main les informations plus détaillées qui auraient permis de mieux caractériser chacun des enjeux et de les sélectionner de façon plus éclairée. Il serait intéressant de documenter les enjeux en établissant des fiches pour chacun d'eux, ce qui pourrait faciliter les discussions lorsqu'un enjeu sera abordé. Un mandat pourrait être confié à un consultant pour développer ces fiches.

Quelques participants mentionnent que ça pourrait être intéressant mais que pour l'instant il y a beaucoup de travail et que cette possibilité pourrait être envisagée plus tard.

14. Divers

a) Démission de André Carle et retrait du PERO du groupe sectoriel nature

M. Barrette s'excuse d'avoir mal interprété le message de M. André Carle qui mentionnait que le conseil d'administration du PERO avait décidé de suspendre sa participation à la TRGIRTO et non pas de se retirer comme partenaire. Le PERO réviserait sa position d'ici quelques mois selon M. Dominic Lauzon qui siège à ce conseil. Il est souligné qu'il est important que le secteur du récréotourisme soit représenté à la TRGIRTO. Si le PERO s'absente pendant plusieurs mois, il serait alors envisagé de nommer un autre partenaire pour représenter ce secteur. M. Lauzon en informera le PERO. On demande à ce que le PERO fasse part de sa décision par une résolution de son conseil d'administration.

Une discussion a cours concernant l'éventualité de remplacer le siège du PERO par un quatrième représentant provenant d'organismes de protection de l'environnement préoccupés par les questions écologiques. Mme Armstrong soutient que le PERO ne devrait pas faire partie du Groupe Nature. Après quelques échanges, tous conviennent qu'il est important de maintenir un siège pour un partenaire représentant le secteur récréotouristique compte tenu de l'importance que ce secteur d'activité revêt pour l'économie de la région.

b) Développement d'un projet d'information sur les enjeux écologiques

Mme Armstrong indique qu'elle a l'intention de présenter un projet dans le cadre du volet 1 du PADP afin de préparer et de présenter une séance d'information visant à faire connaître aux membres de la TRGIRTO l'approche développée par le ministère en ce qui concerne les enjeux écologiques. Cette séance d'une demie-journée serait préparée en collaboration avec l'ISFORT et présentée durant l'hiver prochain. Plusieurs membres manifestent leur intérêt à y participer.

15. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16h15.